



Récapitulatif des résultats de vos indicateurs

Année au titre de laquelle les indicateurs sont calculés

2019

Periode de référence

Date de début

01/01/2019

Date de fin

31/12/2019

Tranche d'effectifs de l'entreprise ou de l'UES

50 à 250

Nombre de salariés pris en compte pour le calcul de l'index

123

INDEX ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

votre résultat total est

76/100

65 points sur un maximum de 85 pouvant être obtenus

INDICATEUR ÉCART DE RÉMUNÉRATION ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

	écart de rémunération par csp (avant seuil de pertinence)			
	moins de 30 ans	30 à 39 ans	40 à 49 ans	50 ans et plus
<u>1.4 coefficient 240</u>	nc	nc	nc	nc
<u>1.1 coefficient 95</u>	nc	nc	nc	nc
<u>1.2 coefficient 100</u>	13.2%	nc	nc	nc
<u>2.1 coefficient 105</u>	nc	nc	nc	nc
<u>2.1 coefficient 115</u>	12%	nc	nc	nc
<u>2.2 coefficient 130</u>	nc	nc	nc	nc
<u>2.3 coefficient 150</u>	nc	nc	nc	nc
<u>2.1 coefficient 275</u>	nc	nc	nc	nc
<u>3.1 coefficient 400</u>	nc	nc	nc	nc

vosre résultat final est **10.4%**

écart favorable aux hommes

vosre note obtenue est **25/40**

INDICATEUR ÉCART DE TAUX D'AUGMENTATIONS ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

	taux d'augmentation	
	femmes	hommes
<u>taux de salariés augmentés</u>	28%	28.6%

vosre résultat en nombre équivalent de salariés* est **0.1**
écart favorable aux hommes

vosre note obtenue est **35/35**

vosre résultat en pourcentage est de **0.6%**, la note obtenue est de **35/35**

* si ce nombre de femmes supplémentaires avait bénéficié d'une augmentation, les taux d'augmentation seraient égaux entre hommes et femmes.



Indicateur pourcentage de salariées augmentées dans l'année suivant leur retour de congé maternité

Malheureusement vosre indicateur n'est pas calculable car il n'y a pas eu d'augmentations salariales pendant la durée du ou des congés maternité

INDICATEUR NOMBRE DE SALARIÉS DU SEXE SOUS-REPRÉSENTÉ PARMIS LES 10 PLUS HAUTES RÉMUNÉRATIONS

vosre résultat final est **3**
les hommes sont sur-représentés

vosre note obtenue est **5/10**